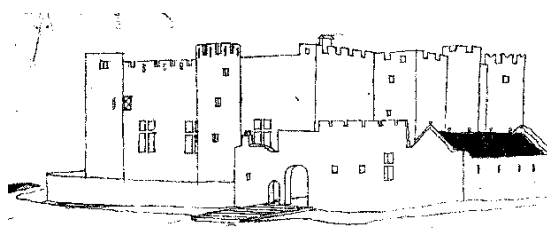


OLLOIX / INFOS

Bulletin municipal de la commune d'Olloix
Janvier 2007



Le mot du Maire

Chers Olloisiennes et Olloisiens, chers amis,

L'année 2007 a commencé dans une douceur presque trop clémente des températures, et pourtant, elle s'annonce déjà bien chargée !

Pour Olloix, elle débute avec le recensement qui sera lancé à partir du 18 janvier prochain et par l'accueil des nouveaux arrivants rassemblés en mairie ce 12 janvier.

Le premier semestre sera ponctué par les élections présidentielles (le Dimanche 22 avril et le 6 mai) et par les élections législatives (les 10 et 17 juin).

Une année 2007 qui devrait voir l'ouverture effective de l'école intercommunale de la Monne (à St SATURNIN) aux élèves de la commune d'OLLOIX qui le souhaitent !

Une année, calme en travaux, mais active en préparation de nouveaux projets : l'actualisation et la mise à l'enquête du schéma d'assainissement, qui ouvrira la possibilité de réaliser l'assainissement du secteur de la CROZE, en séparatif, l'actualisation du Programme d'Aménagement de Bourg, qui permettra la réalisation future des travaux d'aménagement du quartier de la CHARREYRADE et de commencer à réfléchir à certaines adaptations possibles du PLU, l'obtention des financements attendus ou souhaités pour la réalisation de l'antenne communale de la médiathèque intercommunale, fonctionnant déjà en réseau, le lancement des études de rénovation et de mise en valeur de l'église, et d'autres projets encore !

Certains s'inquiètent déjà de nos projets, mais nous connaissons nos moyens et nos limites : le calendrier de réalisation de ces projets devra nécessairement les prendre en compte et s'y adapter !

Que ce soit au niveau des activités agricoles ou touristiques, ou que ce soit en termes d'accueil résidentiel, la commune d'OLLOIX affiche désormais un dynamisme certain et une volonté de modernité, cette dynamique se trouve confirmée par la décision très récente du Conseil Général de sélectionner notre commune parmi celles qui méritent d'être reconnues comme communes pilotes pour la qualité de l'accueil et la politique touristique. Je souhaite que tous les olloisiens, anciens ou nouveaux s'y retrouvent et puissent développer dans ce territoire, une vie personnelle, sociale, familiale et professionnelle conforme à leurs souhaits et à leurs projets.

S'il n'est évidemment pas possible de bénéficier à OLLOIX du même niveau de services qu'en pleine ville, le cadre de vie, la qualité de la vie, la convivialité que confère la taille du village, compensent certainement les tracas liés aux contraintes de déplacement ou à l'éloignement des services.

Le pari de la communauté de communes Les Cheires est justement basé sur la mise en place de services performants, qu'ils soient collectifs (déchets, aménagement du territoire) ou à la personne (portage de repas à domicile, aides ménagères, centre de loisirs sans hébergement, crèches et haltes garderie, etc.) tout en soutenant les activités économiques possibles sur notre territoire, l'agriculture, le tourisme et l'artisanat de services, garantes de l'emploi et de ressources pour la communauté toute entière.

Je vous souhaite donc, ainsi que toute l'équipe municipale une année 2007 paisible, heureuse et conforme à vos projets. Je souhaite aussi à chacun une année sans heurt ni crise, permettant à notre commune de concilier développement raisonné et protection vigilante de notre patrimoine commun.

Le Maire, Bernard Faye



La vie communale

Fonctionnement de la Mairie

La mairie est ouverte au public le mardi après midi de 14h à 18h, le vendredi de 16h à 19h et le premier et le troisième samedi de chaque mois de 9h à 11h.

Permanence de Monsieur le Maire

Les 1^{er} et 3^{ème} vendredi de chaque mois, Monsieur le Maire assure une permanence en mairie, de 17 h à 19 heures.

Sur l'état civil d'Olloix

Naissances

ARNAUD Mattéo Marc Antoine Jean-Pierre né à BEAUMONT le 24 juillet
DOS SANTOS Evane, née à Beaumont le 14 juin 2006.

Mariage

Thierry FERRY avec Aurélie SERVIER le 29 juillet 2006

Décès :

Joëlle ROUCHON le 26 novembre

Cérémonie du 11 novembre



C'est par beau temps que s'est déroulée, au monument aux morts, la traditionnelle cérémonie du 11 novembre 2006. Cette cérémonie s'est clôturée salle du préau autour du pot de l'amitié offert par la mairie.

Le 9 novembre, il restait 5 poilus derniers témoins de la grande guerre, dans la nuit du 9 au 10 novembre l'aîné d'entre eux, Maurice Floquet né le 25 décembre 1894 âgé de 111 ans s'est éteint. Le 11 novembre il ne restait donc que 4 survivants dont l'aîné est un Auvergnat âgé de 109 ans, Louis Cazenave, né le 16 octobre 1897 à St-Georges d'Aurac en Haute-Loire. Louis Cazenave, à la retraite depuis 1941, habite à Brioude chez son plus jeune fils âgé de 74 ans. Le plus jeune des survivants est âgé de 107 ans.

Le CCAS et le Noël des enfants



C'est le 17 décembre 2006, à la Maison de la Monne, par un maussade temps d'hiver avec quelques flocons, que s'est déroulé le Noël des enfants d'Olloix. Après avoir écouté les més-aventures de Plumette et de l'encrier magique, les enfants ont reçu leurs cadeaux des mains mêmes du père Noël. Cette sympathique après midi s'est terminée par un savoureux goûter gracieusement offert par la boulangerie pâtisserie Champlot de St Amant-Tallende.

La médiathèque

De plus en plus de fidèles fréquentent le point lecture d'Olloix de la médiathèque en réseau des Cheires. Ce point lecture est ouvert tous les mardis de 16 heures à 18 heures et le premier et troisième samedi du mois de 9 heures à 12 heures.

Début décembre la médiathèque d'Olloix a fait l'objet d'un reportage de FR3 Auvergne qui a été diffusé dans le journal local de 19h.



L'école

Comme vous le savez déjà les communes de Cournols, de Saint-Saturnin et d'Olloix ont décidé d'avoir une école commune. Cette école au statut de SIVOS (syndicat intercommunal à vocation scolaire) sous le nom "d'Ecole de la Monne" accueillera les enfants d'Olloix et de Cournols à la rentrée 2007 lorsque les nouveaux locaux seront construits. Mme Marie Odile Faye, maire de Cournols, est la présidente du Sivos.

Le groupe scolaire de St-Saturnin étant trop petit pour accueillir les élèves des trois communes, la construction de nouveaux locaux était indispensable. Ces nouveaux locaux d'un montant total de 380000 euros sont financés par les communes de Cournols d'Olloix et de St-Saturnin, par le Sivos, par le Conseil Général et l'Etat ainsi que par la réserve parlementaire de nos élus. Les travaux ont commencé en décembre 2006, ils devraient se terminer fin juin 2007 pour être livrés fin août 2007 à la rentrée scolaire.

A la rentrée 2006, dans le cadre du Sivos, un service de ramassage scolaire pour les enfants du primaire a été mis en place par la FETREP entre Olloix, Saint Saturnin et Saint Amant-Tallende. Le départ est à 7h55 et le retour à 17h10. Ce service fonctionne actuellement à la satisfaction des parents



La population d'Olloix

L'évolution de la population d'Olloix

Il n'échappe à personne que la population olloisienne est en forte progression !

Sans attendre les résultats du recensement organisé début 2007, de nombreux faits témoignent de cette évolution.

Les nouveaux venus dans la commune depuis deux ans représentent 31 foyers propriétaires de leur logement et 6 foyers locataires.

Ces nouveaux venus, accueillis par la commune le 12 janvier, recouvrent en réalité des situations très diverses.

- un certain nombre d'entre eux ont acheté des parcelles de terrains rendues constructibles par le POS et ont construit leur maison
- d'autres ont acheté des granges qu'ils aménagent ou transforment en logement
- d'autres encore ont réhabilité des logements vacants, jusqu'alors inoccupés car en attente de partage ou de travaux importants
- d'autres encore ont simplement acquis des logements utilisés précédemment en résidence secondaire,
- enfin d'autres ont simplement remplacés d'anciens olloisiens qui ont du quitter la commune pour raisons familiales ou professionnelles.

Cette forte augmentation se traduit évidemment par l'augmentation du nombre d'enfants qu'ils soient ou non scolarisés, avec des effets directs sur le transport scolaire, le budget des écoles, le budget du CCAS (pour la fête de Noël), notamment.

Cette augmentation va-t-elle se poursuivre ? oui et non.

Oui, parce que le coût des terrains reste encore attractif

Oui, parce qu'il y a encore quelques granges à vendre et quelques logements vacants à aménager.

Non, parce que les terrains disponibles à la construction se font rares, et sont souvent difficiles à viabiliser.

Non, parce que nos ressources en eau ne permettront pas d'ouvrir rapidement à l'urbanisation de nouvelles zones constructibles.

Le recensement à Olloix

Toute la population vivant à Olloix sera recensée entre le 18 janvier et le 17 février 2007

Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel de la population organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles.

Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'Insee. Ainsi, les informations produites seront plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, d'enseignants, etc.).

La nouvelle méthode de recensement distingue les communes en fonction d'un seuil de population fixé à 10 000 habitants.

Les communes de moins de 10 000 habitants, comme Olloix font l'objet d'une enquête de recen-

sement exhaustive tous les cinq ans. Elles ont été réparties par décret en cinq groupes - un par année civile. Ces groupes ont été constitués sur des critères exclusivement statistiques.

Ainsi, chaque année, l'ensemble des communes de l'un de ces groupes procèdent au recensement de leur population. Au bout de cinq ans, toutes les communes de moins de 10 000 habitants auront été recensées et 100 % de leur population aura été prise en compte.

Oллоix fait partie du groupe de communes recensées en 2007.

À partir du 18 janvier 2007, vous allez donc recevoir la visite de l'agent recenseur d'Oллоix Mlle Line Rochet.. Elle sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire. L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires.



res. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez aussi les déposer directement en mairie. **Les questionnaires doivent impérativement être remis à l'agent recenseurs ou retournés à la mairie avant le 17 février 2007.**

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que **chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires** qui lui sont fournis par l'agent recenseur. **Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation.**

Enfin, **toutes les réponses sont absolument confidentielles.** Elles sont ensuite transmises **de façon anonyme** à l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter la mairie d'Oллоix

Les travaux

La fin de la traverse

Après plusieurs mois de travaux, l'aménagement de la traverse s'achève enfin ! Le calendrier initialement prévu qui prévoyait que les travaux seraient pratiquement terminés pour l'été 2006 a été fortement perturbé.

Le retard pris est vraiment partagé entre les difficultés directement imputables à l'entreprise chargée des travaux et à .. France Telecom que nous avons attendu près de 3 mois ! Mais une part revient à la collectivité. Nous avons eu en effet d'une part quelques difficultés à délivrer les ordres de service des travaux d'eau car, pour pouvoir commencer les travaux, nous attendions la notification de la subvention du Ministère de



l'intérieur, obtenue grâce au concours de notre député Louis Giscard d'Estaing ; et d'autre part, les crédits de l'Etat et du Conseil général n'étant pas mobilisables vers la fin de l'année 2006, nous avons cherché à reporter certaines factures sur l'exercice 2007 pour éviter d'alourdir notre trésorerie.

Aujourd'hui restent encore quelques réserves : la fin de l'aménagement des 3 fontaines, celle de l'éclairage public, et la reprise ponctuelle des emplacements des supports électriques. La commune devra aussi procéder à la peinture des goulottes plastiques et des nouveaux dauphins posés pour protéger les descentes d'eaux pluviales.

L'opération s'est néanmoins déroulée **sans aucun dépassement** pour la Commune sur le budget initialement prévu.

Aujourd'hui, il ne reste plus qu'à faire « rentrer » les subventions, qui représentaient à

la mi-décembre plus d'une fois et demi le budget communal !

Pour remercier l'ensemble des personnes et des organismes qui nous ont aidés à monter et à financer cette opération il reste à organiser une vraie inauguration de l'ensemble des travaux d'aménagement du bourg d'Olloux qui se sont échelonnés de 1996 à 2006,

Le schéma d'assainissement

En juin 2006 le Conseil général a adopté de nouvelles règles de financement des travaux d'assainissement. Ces nouvelles règles imposent désormais aux communes de disposer d'un schéma d'assainissement opposable, c'est-à-dire approuvé par le Conseil municipal après une enquête publique. Si la commune a bien réalisé un schéma d'assainissement en 1996, en même temps que le Plan d'Occupation des Sols, il est devenu nécessaire d'actualiser ce document et d'achever la procédure par la réalisation d'une enquête publique spécifique.

Après consultation de plusieurs bureaux d'études, le conseil municipal a décidé de confier

une mission au bureau SAFEGE Environnement portant sur le diagnostic assainissement, la mise à jour du schéma général d'assainissement et la préparation de l'enquête publique.

Des subventions ont été sollicitées pour aider la commune à couvrir le montant de cette étude, soit 14230€ HT. Elles viennent d'être obtenues du Conseil général pour un montant de 4269 € et de l'Agence de bassin Loire Bretagne pour un montant de 7115 €.

L'étude diagnostic vient donc de commencer : elle consiste, à partir de mesures précises effectuées sur le réseau de repérer les principales améliorations à apporter au fonctionnement du réseau et au traitement des effluents.

Parallèlement le schéma sera mis à jour en prenant en compte les travaux effectués depuis 1995 : à savoir la réalisation des stations de traitement, la réalisation de collecteurs séparatifs sur Grandchamp, le Fond d'OLLOIX et la Fontaine, la mise en place de déversoirs d'orages et le projet de création d'un nouveau réseau sur la CROZE.

Les gorges de la Monne

Le comité de gestion des Gorges de la Monne s'est réuni le 15 décembre 2006 en mairie de CURNOLS.

Ont tout d'abord été examinés les opérations relevant des programmes antérieurs 2005 et 2006.



La création **du parc à moutons** de plusieurs hectares sur le secteur des CAUX, confié en gestion au GAEC du FONT d'OLLOIX. La réalisation de cette opération devrait se poursuivre en 2007 par une opération de nettoyage des végétaux issus de la coupe des taillis pour pose de clôture ainsi que par la création de portillons à l'attention des randonneurs.

Pour l'ensemble des parcs ainsi créés, il a été souhaité la signature de conventions de pâturage entre l'exploitant agricole et la commune. Ces conventions seront préparées par les services du

Parc des Volcans ainsi que par l'agent de développement spécialisé de la communauté de Communes, Maël BERGER.

Les travaux de reprise de **la table de lecture** du Puy de Mercuriol ont été réalisés cet automne par l'entreprise SANCHEZ, cette opération doit se terminer prochainement par la pose de filets de sécurité pour éviter tout accident important vis-à-vis des enfants.

Les travaux de **restauration de la passerelle du PR** au fond des Gorges de la Monne sont en retard. Ces travaux sous maîtrise d'ouvrage directe du Conservatoire des Paysages d'Auvergne (CEPA), gestionnaire du site NATURA 2000 ont également été confiés à l'entreprise SANCHEZ qui devait les réaliser d'ici la fin de l'année.

Les travaux d'actualisation et de reprise de **la signalétique des Gorges** ont également été financés cette année avec la reprise de la signalétique du plan de prévention des risques incendie dont Jean François CARRIERE a bien voulu se charger à titre bénévole ainsi que la reprise des panneaux d'information par l'ONF, à l'issue d'un compromis intervenu entre la Communauté de Communes et l'ONF.

Les projets portant sur les programmes 2006 et 2007 ont ensuite été analysés et devraient être mis à l'étude ces prochains mois : il s'agit principalement de :

- la création d'un 5° parc à moutons sur les communaux de la POMMETTE.
- la création d'un passage protégé le long de la Monne sur le site de la Varenne

- la rénovation du chemin conduisant de la POMMETTE au Pont de RIBEROLLES
- l'aménagement du chemin piétons descendant de CURNOLS vers la passerelle.
- la création d'un parking de dissuasion à l'entrée du parc de la RAYMONDE
- la création de portillons piétons facilitant l'accès des piétons et des chevaux à l'intérieur des parcs à moutons..
- la création éventuelle d'un sentier à thème
- la création éventuelle d'un affût pour l'observation de la faune en partenariat avec la LPO.

Enfin, le dernier point qui a été abordé est celui du problème de la gestion des forêts soumises et confiées à l'ONF.

Cette intervention suppose tout d'abord une régularisation juridique par voie d'arrêtés mettant à disposition de l'ONF les terrains concernés. Elle suppose aussi de se mettre d'accord sur les objectifs du plan de gestion : production, protection ou forêt paysage et sur la nature des activités envisagées.

Tous les Olloisiens intéressés qui peuvent apporter leur contribution, soit par leur compétence, soit par leur disponibilité, sont priés de se faire connaître en mairie.

La maison de la Monne

Le Comité de Pilotage de la Maison de la Monne s'est réuni le 13 novembre 2006 en présence M. Jean-Marc JUILLARD, Président de la Communauté de Communes et de Mlle Claire FAYE, gérante.

Le bilan est le suivant : côté restauration, le succès est au rendez-vous pour la Maison de la Monne, comme en témoigne le nombre croissant de couverts servis pour l'année 2006 : 3000 de plus sur toute la période d'ouverture d'une durée de sept mois par rapport à 2005 (rappelons que l'établissement est fermé du 1^{er} novembre au 1^{er} avril). Actuellement il est prudent de réserver à l'avance son repas, car il y a du monde tout le temps, même les dimanches soirs ou, en moyenne, 30 à 40 menus sont servis. Le cadre, simple et chaleureux, semble être tout particulièrement prisé pour les réunions familiales (mariages, anniversaires, retrouvailles...).

Quant aux séjours, Claire annonce d'ores et déjà que tous les week-end(s) de la saison 2007 affichent complets, et ce, jusqu'à septembre compris. Elle a noté une augmentation de la demande concernant les petits groupes qui viennent passer ces quelques jours chez nous, essentiellement pour pratiquer la randonnée ou visiter notre patrimoine.

Les familles trouvent également leur bonheur sur des séjours souvent plus longs, sans oublier les hôtes de passage. La Maison de la Monne joue alors pleinement son rôle de gîte d'étape labellisé « Rando-gîte ».

Les séjours scolaires sont organisés, de plus en plus nombreux, sur une semaine plus le week-end, les écoles assurant parfois elles-mêmes le suivi pédagogique des classes, ou faisant appel

pour tenir ce rôle à l'association « Elément Terre », à cette occasion partenaire de la Maison de la Monne.

Pour ce qui est des séjours équestres, la formule a bien démarré avec la présence cet été de 11 cavaliers sur un total de 16 jours en hôtellerie. Ils partent pour la journée avec un panier pique-nique préparé par Claire et s'en reviennent le soir s'ils n'ont pas décidé d'allonger leur parcours et de séjourner à La Garandie ou au domaine de Chagourdat, où ils trouvent les mêmes prestations de qualité qu'à la Maison de la Monne. Il s'agit là d'une mise en réseau des gîtes équestres tout à fait intéressante, et promise à de beaux jours. La mise en pâture des animaux semble tout de fois poser problème et Claire souhaite trouver de nouveaux terrains, car il est bien évident que l'avenir de ce type de séjours est lié au fait que les cavaliers peuvent trouver un accueil correct pour leurs montures.

Côté investissement, la Communauté de Communes se déclare d'accord pour prendre en charge l'achat d'un nouveau four plus puissant indispensable à la confection des repas, et donnera une aide pour la réalisation d'une enseigne au-dessus de la porte du bar. Le rafraîchissement d'une partie des crépis extérieurs est également envisagé.

Le seul bémol vient de l'augmentation des charges de personnel qui sont directement liées à celle de la charge de travail générée par cette intense activité. Mais c'est aussi là, assurément, la preuve de la bonne santé de cette entreprise à qui nous souhaitons prospérité et longue vie en ce début d'année 2007

Informations diverses



Mairie d'Olloix
Rue des trois puy
63450 Olloix
France
Tél : 33 (0) 473 39 32 13
Fax : 33 (0) 473 39 07 04
mailto : olloix@wanadoo.fr

Altitude 240 m

Bienvenue sur le site de la commune d'Olloix



Le village d'Olloix vu du puy d'Olloix (1082m)

Ouverture au public de la mairie :

Le mardi de 14h à 18h, le vendredi de 16h à 19h et le 1er et 3ème samedi du mois de 9h à 11h.
Permanence de M. le Maire le premier et le troisième vendredi du mois de 17h à 19h.

Le site Internet d'Olloix

La nouveau site Internet de la commune d'Olloix <http://www.olloix.fr> est maintenant complètement opérationnel. Il est très souvent visité, il a une fréquentation moyenne de 11 visites par jour. Il est référencé sur les moteurs de recherche google.fr et yahoo.com, cependant il passe en général après les sites marchands. Ce site prend tout son intérêt maintenant que le village est raccordé à l'Internet rapide avec l'ADSL

Peu à peu ce site s'enrichit d'informations diverses que l'on était, jusque là, obligé de venir chercher en mairie, par exemple, le POS. On peut également y télécharger tous les anciens bulletins municipaux ainsi que les délibérations du conseil municipal. S'il vous semble que d'autres informations devraient s'y trouver, veuillez faire part de vos remarques par courriel à olloix@wanadoo.fr

La location de la salle du préau

Ces derniers temps de nombreux incidents ont été la conséquence de la location de la salle du préau : dégradations de la salle et nuisances sonores, notamment. Pour le bruit de nombreuses plaintes remontaient en mairie.

En conséquence, dans sa séance du 17 novembre 2007 le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'adopter un nouveau règlement intérieur, disponible en mairie, qui sera accepté et signé par chaque locataire ou utilisateur.

Ce règlement prévoit notamment le versement préalable d'une caution fixée à 200 € et prévient qu'en cas de problèmes, le locataire ne sera plus admis à relouer la salle.

Extraits du règlement

1- DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES DE SECURITE

- L'effectif maximal admissible est de 60 personnes
- L'issue de secours donnant sur le jardin ne doit pas être fermée à clé pendant l'utilisation de la salle.

Mis à part les toilettes, les locaux adjacents sont interdits d'accès au public et constituent des locaux privés (archives, réserves à matériel).

La responsabilité du locataire étant engagée en cas d'incident il doit être couvert par une assurance de responsabilité civile.

2- DISPOSITIONS CONCERNANT LA MAINTENANCE

Chauffage :

- le chauffage est électrique. Les défauts actuels d'isolation du local nécessite une surveillance maximale de façon à éviter des consommations inconsidérées :

- ne pas laisser les portes ouvertes
- éteindre le chauffage dès que la température est suffisante.

Propreté :

la salle est confiée dans un bon état de propreté, elle doit être rendue dans le même état.

3- DISPOSITIONS CONCERNANT LES NUISANCES PAR RAPPORT AUX VOISINS

Le bruit : au cœur du village, la salle est proche de nombreux logements occupés par des parents avec des enfants, des personnes âgées, des gens qui travaillent de nuit, etc. Tout doit être fait pour réduire au maximum les nuisances sonores à partir de 22 heures :

- baisser la musique...
- reprendre les véhicules en « douceur ».
- Le stationnement : qu'il s'agisse de bâtiments d'exploitation ou d'entrée de grange ou de l'accès des véhicule de secours : ne pas stationner n'importe où.

4- CONDITIONS DE LOCATION OU DE PRET DE LA SALLE

La réservation doit se faire au moins 8 jours à l'avance.

Le prix

15 euros pour 2 H de location
60 euros pour 24 H de location
122 euros pour les professionnels

Gratuit pour les associations de la commune si la réunion est faite dans un but non lucratif.

La caution

La caution est fixée à 200 euros
En cas de problème, la location sera interdite aux participants concernés.

En cas de litige, une facture sera faite dont le montant correspondra au montant des dégâts occasionnés.

La vie des associations

Le club des trois puy



C'est le jeudi 14 décembre 2006, en présence de Monsieur le maire, que le club des trois puy a organisé le repas de Noël. Ce repas qui fût une occasion de se retrouver tous ensemble s'est déroulé dans une ambiance cordiale et chaleureuse.



Faits marquants de l'automne 2006

On peut rejoindre l'association à tout moment de l'année !

Randonnée adultes à St-Nectaire, 15 octobre (PR grottes de Châteauneuf) : balade sympa qui s'est transformée en bonne cueillette de champignons !

Spectacle groupé dans le cadre du festival des Automnales organisé par le Conseil général du Puy-de-Dôme : 30 personnes ont assisté à un spectacle de théâtre à Gerzat, samedi 28 octobre, transport financé par le conseil général, tarif de groupe. Opération à renouveler en 2007 !

Halloween : samedi 11 novembre a eu lieu une balade aux lampions déguisée dans les rues suivie d'une soupe au potiron. Les enfants ont offert un crayon balai de sorcière (magique !) en remerciement des bonbons donnés par les villageois.

Assemblée générale 17 novembre

18 personnes ont assisté à cette assemblée qui présentait bilan financier et bilan moral, proposait des idées pour 2007. (suivis d'un diaporama et pot amical). 23 foyers sont adhérents. De nouveaux projets seront proposés pour 2007, en fonction des souhaits exprimés par les adhérents (questionnaire en cours)

Marché de Noël dimanche 3 décembre grand succès pour cette manifestation qui proposait une vente de décorations de Noël, vin chaud et pâtisseries maison, plus de 75 adultes et une trentaine d'enfant sont venus à la salle du préau pour cette rencontre conviviale, accompagnée musicalement par Sabine Bloch (flûtes, accordéon) et Philippe Estord (guitare). Merci à tous pour la réussite de ce moment que nous tenterons de renouveler en décembre prochain

La recette du vin chaud tant apprécié !

Pour 1 litre de bon vin de base : 150 g de sucre, 1 orange, 1 citron, badiane (anis étoilé), cannelle, 2 clous de girofle, 6 grains de poivre noir, noix de muscade (pour 5 l, 2 oranges et 1 citron ont suffi, avec zeste râpé)

Faire macérer la veille. Passer au chinois et chauffer doucement sans faire trop bouillir

Sur Internet, on peut consulter le site

<http://olloisirs.blogspot.com>

ou <http://www.olloix.fr/Associations.html>

L'ancien temps à Olloix

Des loups à Olloix

En 1864 il y avait peut-être encore des loups à Olloix, en effet, Monsieur Monier, maire d'Olloix, avait demandé à Monsieur le préfet du Puy-de-Dôme l'autorisation d'organiser une battue contre les loups et les nuisibles qui causaient de grands dommages dans la commune. Suite à cette demande, le 30 août 1864 Monsieur le préfet a pris un arrêté autorisant cette battue. Cette battue devait être organisée par Monsieur Marjot de Touey, lieutenant de loupeterie, assisté de Monsieur le Maire, du Commandant de Gendarmerie et de Monsieur l'Inspecteur des forêts. Suite à cette battue un rapport devait être envoyé en préfecture.

La vigne à Olloix

On a du mal à imaginer de nos jours que l'on produisait du vin à Olloix ce dont tous les anciens se souviennent. Grâce aux déclarations de récoltes pour les contributions directes, on possède des informations précises sur cette activité. En 1941 deux hectares étaient plantés en vigne, il y avait 11 récoltants qui produisaient en tout 29 hectolitres de vin. Pendant la guerre en raison de la grande pénurie de vin, la surface plantée en vigne avait presque été doublée puisqu'en 1952 il y avait 3,6 hectares de vignes, 20 récoltants produisant 82 hectolitres de vin. A cela il faut ajouter 13 producteurs de cidre qui produisaient 32 hectolitres de cidre. Pour la plupart, les vignes étaient situées vers Liauzun dans la partie ensoleillée la plus basse de la commune.

Cette activité viticole s'est peu à peu arrêtée à la fin des années 1950, le manque de chaleur, malgré la chaptalisation, ne permettant de produire qu'une piquette faiblement alcoolisée. Le vin d'Olloix n'a pas laissé le souvenir d'un nectar méritant qu'on le fasse revivre. A Liauzun on peut encore observer quelques ceps de vigne redevenus sauvages. Chaque année à l'automne, en façade de la maison située à côté de la mairie, une treille fournit des raisins assez sucrés.



La maison à la treille

La collecte du sang

COLLECTES 2007 SANG TOTAL			
LIEU	DATE	LOCAL	HORAIRES
ST AMANT TALLENDE	Lundi 23 avril Lundi 3 septembre	Mairie	17h à 19h30
TALLENDE	Mardi 13 février Vendredi 2 novembre	Salle des Fêtes	17h à 19h30
ST SATURNIN	Mercredi 27 juin	Salle des Fêtes	17h à 19h30
LE CREST	Vendredi 18 mai	Salle des loisirs	17h à 19h30
CHANONAT	Mardi 4 décembre	Salle des loisirs	17h à 19h30
COURNOLS	Lundi 6 août	Foyer rural	8h à 10h
AYDAT	Jeudi 26 avril	Foyer rural	17h à 19h30
SAULZET LE FROID	Mercredi 7 mars	Salle polyvalente	8h30 à 11h
LE VERNET STE MARGUERITE	Mardi 31 juillet	Salle des Fêtes	8h30 à 11h
ST SANDOUX	Mercredi 3 janvier	Salle des Fêtes	17h à 19h

COLLECTES 2007 PLASMAPHERESE			
LIEU	DATE	LOCAL	HORAIRES
ST AMANT TALLENDE	Jeudi 8 mars Vendredi 9 mars	Mairie	8h30 à 11h30 14h30 à 17h45
ST AMANT TALLENDE	Jeudi 10 mai Vendredi 11 mai	Mairie	8h30 à 11h30 14h30 à 17h45
ST AMANT TALLENDE	Jeudi 25 octobre Vendredi 26 octobre	Mairie	8h30 à 11h30 14h30 à 17h45

Pour tout renseignement, sur la collecte du sang vous pouvez vous adresser à :
Monsieur Jean François CARRIERE,
Chemin des Ayres,
63450 OLLOIX
☎ 04 73 39 46 88